

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 12 août 2024

Pics de fréquentation : Atout France se mobilise pour favoriser un tourisme durable et des pratiques plus responsables

Afin de mieux appréhender et lisser les pics de fréquentation constatés sur certains sites touristiques particulièrement attractifs, Olivia Grégoire, ministre des Entreprises, du Tourisme et de la Consommation, a lancé, en juin 2023, une stratégie de Gestion des flux touristiques ambitieuse piloté par la Direction générale des Entreprises (DGE) dans le cadre du plan Destination France.

Son opérateur, Atout France, a ainsi sélectionné et soutenu les projets les plus à même de répondre à cet enjeu dans les territoires concernés et lance également en ce mois d'août une opération d'influence afin de sensibiliser les Français aux bonnes pratiques.

Une démarche pilote de meilleure gestion des flux touristiques pour 25 lauréats

L'appel à manifestation d'intérêt (AMI), opéré par Atout France, a permis de sélectionner 25 lauréats (voir liste en annexe) particulièrement impactés par des pics de fréquentation et souhaitant les réguler afin d'améliorer la qualité d'accueil et diminuer leur impact sur les résidents, l'environnement et la biodiversité.

Les 25 lauréats vont bénéficier d'un accompagnement technique et financier durant 18 mois à hauteur de 2,2 M€ leur permettant de concevoir et d'initier de nouvelles démarches innovantes portant à la fois sur :

- **Un comptage plus précis des flux et une meilleure évaluation des impacts** générés à court et long termes : développement des observatoires existants, création de nouveaux outils digitaux de comptage et d'estimation prévisionnelle, etc.
- **Le renforcement des processus de gestion des flux touristiques en amont et in situ** : mise en place d'applications mobiles de réservation, création de portiques, mise en œuvre d'une signalétique d'information, réaménagement des zones de parking etc. ;
- **La mise en place de formations spécifiques** à destination de tous les acteurs concernés ;
- **L'élaboration d'un plan de communication** adapté auprès des visiteurs et de la population locale : mise en place de lettres d'information, sensibilisation d'ambassadeurs de proximité, etc.

Les territoires lauréats, représentant un volume de fréquentation touristique annuelle de plus de 60 millions de visiteurs, sont répartis sur l'ensemble du territoire, en métropole et outre-mer, et couvrent des enjeux de gestion des flux à des échelles territoriales très variées.

Une opération de sensibilisation aux bonnes pratiques avec Jamy

En complément, Atout France lance une opération d'influence visant à sensibiliser les Français aux impacts des pics de fréquentation, aux bonnes pratiques permettant de les diminuer et aux éco-gestes à adopter pendant leurs vacances.



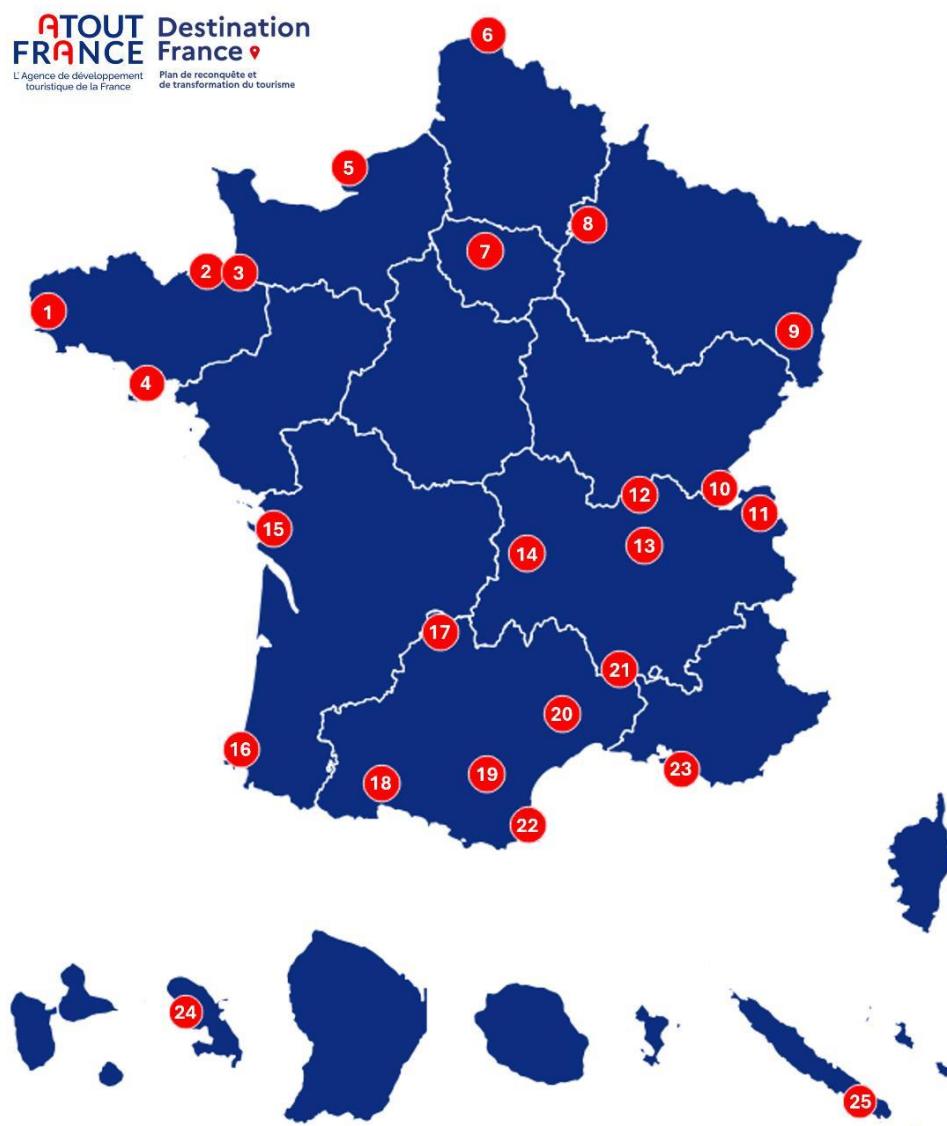
<https://www.youtube.com/watch?v=ZQPw8p1s1Es&t=23s>

Pour ce faire, l'Agence fait appel à une figure bien connue du grand public. À travers différents types de contenus diffusés sur les réseaux sociaux d'Epicurieux, dont une vidéo pédagogique diffusée sur [YouTube](#), Jamy Gourmaud (*C'est pas sorcier, Le Monde de Jamy...*) va leur donner, sur un ton ludique, toutes les clés pour adopter les bons réflexes lors de la préparation de leurs séjours et pour mieux profiter de leurs vacances.

A ses côtés, [Evan de Bretagne](#) emmènera les Français à la découverte de lieux moins fréquentés, mais pourtant exceptionnels. Il n'indiquera naturellement pas leur localisation afin de les maintenir préservés, mais invitera les Français à aller par eux-mêmes à la découverte de lieux hors des sentiers battus.

Les vidéos produites seront relayées via les réseaux sociaux d'Epicurieux comptant un total de 8 millions d'abonnés (Youtube, Facebook, TikTok, Instagram), ainsi que sur EasyVoyage via un article dédié aux bonnes pratiques à adopter pour un voyage durable en France.

ANNEXE – Carte et liste des 25 lauréats de l'AMI Gestion des flux touristiques



- 1 – Communauté de Communes de Crozon Aulne Maritime
 2 – Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel
 3 – Etablissement Public national du Mont-Saint-Michel
 4 – Iles du Ponant
 5 – Grand Site des Falaises d'Etretat Côte d'Albâtre
 6 – Communauté Urbaine de Dunkerque
 7 – Fédération française de randonnée pédestre
 8 – Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims
 9 – Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges
 10 – Parc Naturel Régional du Haut-Jura
 11 – Communauté de Communes des Montagnes du Giffre
 12 – Département de Saône et Loire

- 13 – Office de Tourisme de la métropole de Lyon
 14 – Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne
 15 – Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan
 16 – Communauté d'Agglomération du Pays-Basque
 17 – Grand Site de Rocamadour
 18 – Agence des Pyrénées
 19 – Grand Site de Carcassonne
 20 – Grand Site de Navacelles
 21 – Gorges de l'Ardèche Tourisme
 22 – Département des Pyrénées-Orientales
 23 – Parc National des Calanques
 24 – Parc Naturel Régional de Martinique
 25 – Chambre de Commerce et d'Industrie de Nouvelle-Calédonie

- **Communauté de Communes Presqu'île de Crozon Aulne Maritime** – Etude de fréquentation et observation des flux dans le cadre de l'Opération Grand Site.
- **Destination Saint-Malo Baie du Mont Saint-Michel** – Gestion coordonnée et durable des flux touristiques sur la Destination.
- **Etablissement public national du Mont-Saint-Michel** – Stratégie d'accueil les flux de visiteurs sur le Mont-Saint-Michel.
- **Iles du Ponant** – Gestion concertée et adaptée des flux de visiteurs sur les 15 îles du Ponant.
- **Grand Site des Falaises d'Etretat Côte d'Albâtre** – Préfiguration de l'observatoire de la fréquentation et plan de gestion des flux du Grand Site.
- **Communauté Urbaine de Dunkerque** – Analyse la fréquentation sur le Grand Site Dunes de Flandre et définition un schéma d'accueil.
- **Fédération française de Randonnée Pédestre** – Création d'un observatoire des flux de randonnée pédestre et sensibilisation des randonneurs.
- **Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims** – Analyse des flux touristiques sur le territoire pour orienter les projets, réduire la pression sur les milieux et développer des aménagements touristiques durables.
- **Parc naturel régional des Ballons des Vosges** – Schéma d'accueil et de gestion des fréquentations du Massif du Ballon d'Alsace
- **Parc Naturel Régional du Haut-Jura** – Mesure et analyse des fréquentations et définition de plans d'action.
- **Communauté de communes des Montagnes du Giffre** – Stratégie de gestion des fréquentations en vallée du Giffre dans le cadre de l'opération Grand Site.
- **Département de Saône et Loire** – Etude des déplacements et du stationnement dans le Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson.
- **Office de tourisme de la métropole de Lyon** – Déploiement d'un dispositif d'accueil et de diffusion des flux des visiteurs
- **Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne** – Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie globale d'accueil et de mobilités sur la Chaîne des Puys – faille de Limagne.
- **Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan** – Stratégie de gestion des flux à l'échelle de la destination (Grand Site de France Estuaire de la Charente – Arsenal de Rochefort).
- **Communauté d'Agglomération du Pays basque** – Expérimentation sur une meilleure répartition des fréquentations au Pays basque.
- **Grand Site de Rocamadour** – Observatoire de la fréquentation du site et étude pour objectiver la réalité des phénomènes de saturation.
- **Agence des Pyrénées** – Elaboration d'un protocole d'analyse et de gestion des flux et de leurs impacts via une réponse partagée à l'échelle du Massif des Pyrénées.
- **Grand Site Cité de Carcassonne** – Répartition des flux sur le Grand Site de Carcassonne.
- **Grand Site de Navacelles** – Accueil et gestion des flux à l'échelle des Gorges de la Vis (Hérault/Gard).
- **Gorges de l'Ardèche Tourisme** – Travail sur les synergies d'acteurs pour mieux diffuser les flux dans l'espace et dans le temps.
- **Etablissement Public de Parc National des Calanques** – Connaissance des flux et des publics pour mieux accueillir et gérer la fréquentation au sein du Parc national.
- **Département des Pyrénées-Orientales** – Création d'une méthodologie de gestion des flux sur des sites classés.
- **Syndicat Mixte du parc naturel régional de Martinique** – Etude des flux pour une stratégie de développement d'un tourisme durable sur les sites patrimoniaux du PNR.
- **Chambre de Commerce et d'Industrie de Nouvelle-Calédonie** – Pour un tourisme de croisière responsable et durable sur l'île de Maré.